

Rapport d'activités

Année financière 2013-2014

31 mai 2014

La vie associative

Le conseil d'administration était composé cette année d'*Alain Jenkins*, président, *Claude Accolas*, vice-président, *Anouk Looten*, secrétaire-trésorière, *Sébastien Dionne*, représentante de la région de Québec, *Gabrielle Arseneault*, *Josée Bergeron-Proulx*, *Loïc Lacroix Hoy* (membre suppléant), *Mathieu Marcil*, *Èlène Pearson* et *Julie-Vallée-Léger*, administratrice(teur)s.

En 2013-2014, les administrateurs se sont réunis à six reprises, soit les 9 mai, 12 septembre, 19 novembre et 14 décembre 2012 ainsi que les 6 février et 30 avril 2014.

L'assemblée générale annuelle de l'Association 2013 a eu lieu le 1^{er} juin 2013 au *Centre St-Pierre*, 1212, rue Panet, à Montréal, et au *Centre culture et environnement Frdéric Back*, à Québec.

Les membres

En date du 27 mai 2014, l'APASQ comptait 287 membres en règle comparativement à 286 en 2012-2013 : 239 membres actifs, 30 adhérents, 12 membres associés, 2 membres honoraires et 4 membres à vie.

Le siège social

Depuis le 1^{er} juillet 2012, le siège social de l'APASQ est situé au 2065, rue Parthenais, bureau 014, Montréal (Québec) H2K 3T1.

Le fonctionnement

Les états financiers annuels de l'APASQ et de la Fondation Jean-Paul Mousseau revêtent la forme de rapports de mission d'examen. Ils ont été préparés par monsieur Éric Masse de la firme d'experts-comptables *Séguin Haché, société de comptables agréés professionnels*.

La direction générale des activités de l'APASQ et de la Fondation Jean-Paul Mousseau est assurée par *Michel Beauchemin* depuis le 17 août 2009, en collaboration avec *Viviane Morin*, coordonnatrice des services aux membres depuis le mois de novembre 2008. Madame *Julie-Andrée Rostan* occupe le poste de coordonnatrice au développement professionnel et madame *Katia Chénier* celui de commis comptable.

Mission et mandat de l'APASQ

L'APASQ est née d'une volonté commune de tous les participants aux premiers États généraux du théâtre, tenus à Montréal en 1981, de regrouper les personnes conceptrices en arts de la scène. L'APASQ s'est formée en 1984 pour représenter principalement des concepteurs décors, de costumes, d'éclairages, d'environnements sonores, d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures qui œuvrent dans les domaines du théâtre, de la musique, de la danse, des variétés, de l'opéra et dans le cadre de manifestations multidisciplinaires. Depuis maintenant plus de 25 ans, l'APASQ poursuit les deux principaux volets de sa mission : étudier, défendre et développer les intérêts économiques, sociaux, moraux et professionnels de ses membres ; promouvoir et diffuser la création scénographique québécoise. L'APASQ est affiliée à la Fédération nationale des communications de la Confédération des syndicats nationaux (FNC-CSN).

Les services offerts aux personnes conceptrices

- Négociation et administration de huit ententes collectives qui balisent les conditions d'engagement des personnes conceptrices décors, de costumes, d'éclairages, d'environnements sonores, d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures.
- Administration de la Caisse de sécurité des arts de la scène (CSAS).
- Information sur la profession de personne conceptrice de décors, de costumes, d'éclairages, d'environnements sonores, d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures.
- Offre d'un programme de formation continue pour les personnes conceptrices, membres ou non de l'association.
- Publication en ligne sur le site Web de l'association d'un répertoire électronique des membres
- Publication du bulletin électronique *Didascalie en ligne* envoyés à environ 600 membres et correspondants et archivés sur le site web de l'association
- Administration de la Fondation Jean-Paul Mousseau qui a entre autres objets pour mission de défendre et promouvoir la spécificité de la création scénographique, de diffuser la création scénographique au Québec et à l'étranger et d'organiser ou tenir des expositions, colloques conférences tables rondes, intéressant de près ou de loin la création scénographique.
- Organisation de la participation des personnes conceptrices du Québec et du Canada à la Quadriennale de Prague en fonction des budgets disponibles.
- Participation à divers comités et organisations dans le but de promouvoir et défendre les intérêts non seulement de ses membres, mais de l'ensemble des artistes que l'Association représente.

Bilan des activités et perspectives pour l'année 2014-2015

Cinq lignes directrices ont servi de guide à nos actions au cours de la dernière année, lignes directrices qui demeureront les mêmes l'an prochain.

1. La défense des intérêts socioéconomiques des artistes
2. La promotion des arts de la scène québécois
3. Le renforcement de la gouvernance de l'association
4. Le maintien d'une saine gestion financière de l'association
5. L'amélioration des outils d'information et de mobilisation des membres et des artistes représentés

1. La défense des intérêts socioéconomiques des artistes

La réalisation de cet objectif a demandé l'exécution de sept types de tâches.

- La gestion des ententes collectives
- La poursuite des efforts entrepris pour obtenir la reconnaissance de l'APASQ comme association représentative des concepteurs d'accessoires, de marionnettes, de coiffures et de maquillages
- La renégociation des ententes collectives en vigueur
- L'offre annuelle d'un programme d'activités de formation continue
- La création du Fonds Prévost-Bussières
- La réalisation d'un ensemble d'activités de représentation
- La participation au *Comité sur les conditions socioéconomiques des artistes* mis sur pied par le Conseil québécois du théâtre

La gestion des ententes collectives

La gestion des ententes collectives accapare bon an mal an 75 % des énergies de la petite équipe de l'association composée de Viviane Morin, Katia Chénier et Michel Beauchemin. Pendant la saison 2013-2014, nous avons émis jusqu'à maintenant 400 contrats, comparativement à 458 pendant la saison 2012-2013 et à 507 pendant la saison 2011-2012.

Compagnies de théâtre	Saison 2013-2014 1 ^{er} septembre au 31 mai	Saison 2012-2013 1 ^{er} septembre au 31 août	Saison 2011-2012 1 ^{er} septembre au 31 août
ACT	164	205	240
ADISQ	18	22	18
APTP	32	33	35
PACT	43	31	41
TAI	87	90	106
TUEJ	28	57	47
Autres	28	20	20
Total	400	458	507
Nombre de productions	159	188	204

L'écart entre le nombre de contrats émis pendant ces trois années et le nombre de productions créées est difficile à expliquer. Parmi les causes possibles notons :

- Le retard mis par plusieurs jeunes compagnies membres de l'ACT à faire leurs demandes de contrats, demandes souvent faites une semaine ou deux avant la première.
- La baisse du nombre de productions déclarées à l'APASQ par les membres de l'ACT.
- La baisse du nombre de spectacles produits consécutive à la stagnation des budgets des différents conseils des arts.
- La baisse du nombre de productions faites par les membres de TUEJ dont le cycle de production s'étale souvent sur deux ans.
- Enfin les difficultés de plus en plus grande que rencontrent les compagnies membres de TUEJ à organiser des tournées à l'étranger, particulièrement en Europe leur marché traditionnel le plus important.

Perspectives pour l'année 2014-2015

Le travail d'émission et d'administration des contrats demeurera notre tâche principale l'an prochain. Nous continuerons également à suivre l'évolution du nombre de contrats émis de façon à mesurer l'impact des conditions économiques difficiles que le Québec connaît actuellement sur les perspectives de travail et les revenus des artistes que nous représentons.

La poursuite des efforts entrepris pour obtenir la reconnaissance de l'APASQ comme association représentative des concepteurs d'accessoires, de marionnettes, de coiffures et de maquillages

Après dix longues années d'effort, la Commission des relations du travail (CRT) nous a accordés le 16 août 2013 notre reconnaissance comme association représentative des personnes conceptrices d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures. Cela nous a permis de commencer à réunir les conditions pour entreprendre la renégociation de nos différentes ententes collectives pour y prévoir les conditions de rémunération de ce nouveau quartet de concepteurs.

Ce travail impliquait de rencontrer des personnes conceptrices actives dans ces domaines pour déterminer avec elles les cachets minimums à prévoir dans nos ententes. Ce travail devrait aboutir à l'automne prochain. Nous pourrions alors convoquer une assemblée sectorielle spéciale pour faire approuver les cachets demandés aux diverses associations de producteurs.

La renégociation des ententes collectives en vigueur

Nous avons prévu entreprendre cette année la renégociation des ententes collective en vigueur avec Ex Machina, le Groupe de La Veillée et TAI dans l'attente de la décision de la CRT. Cette décision, rendue plus rapidement que nous l'avions prévu, nous a amenés à changer notre fusil d'épaule. Le conseil d'administration a en effet décidé de prioriser plutôt la renégociation des ententes en vigueur avec TAI et l'ADISQ ainsi que la reprise des négociations avec l'ACT interrompues depuis plus d'un an. Cela parce que ces associations battent la marche dans leur secteur d'activités.

Perspectives pour l'année 2014-2015

Des avis de négociation seront envoyés à TAI et à l'ACT dans le courant du mois de juin. Nous prévoyons également envoyé un avis de négociation à l'ADISQ l'automne prochain quand nous aurons complété l'analyse des problèmes liés à l'application de l'entente conclue en août 2009, entente échue depuis le mois d'août 2012.

L'offre annuelle d'un programme d'activités de formation continue

Le programme d'activité de formation continue comportait quatre activités cette année.

- *Logiciel Sketch Up* (deux groupes de dix) et *Vector Works avec projet imposé* (annulé faute d'un nombre suffisant de participants) à Montréal.
- *Vector Works avec projet imposé et Atelier de maquillages de scène* à Québec.

Trente-six membres y ont participé

Parallèlement à ces activités, nous avons organisé à Montréal en octobre dernier un groupe de discussion sur les besoins de nos membres en matière de formation continue, groupe qui faisait suite à un premier groupe de discussion organisé à Québec le 26 mars 2013. Bien que seulement cinq de nos membres y aient participé, les résultats ont été fort intéressants. Ils nous permettront de mieux organiser notre offre de formation à Montréal au cours des prochaines années.

Précisons que le principal souhait émis par nos membres montréalais portait sur l'organisation d'activités de réseautage susceptibles de leur permettre de prendre pied dans le milieu et, ainsi, d'augmenter leurs chances de décrocher des contrats. Mentionnons également que les participants ont déploré le caractère trop rigide de notre offre de formation qui revêt uniquement la forme de cours de fin de semaine, offerts en général une seule fois et repris la plupart du temps à tous les deux ou trois ans, quand ils le sont. On souhaitait le développement d'autres formes d'activité, des activités en ligne par exemple.

Les personnes conceptrices de marionnettes seront par ailleurs invitées dans le courant du mois de juin à répondre en ligne à un sondage sur leurs besoins spécifiques en matière de formation continue. Ce sondage a été développé dans le cadre des activités du *Comité de formation continue* du Conseil québécois du théâtre, dont l'APASQ fait partie. Le contenu du sondage a été validé par l'Association québécoise des marionnettistes (AQM) et l'APASQ.

Mentionnons enfin que l'APASQ entreprendra sous peu un travail de réflexion sur la formation initiale des personnes conceptrices en collaboration avec le Conseil québécois du Théâtre, représenté sur le comité par madame Hélène Nadeau, directrice générale du conseil, et monsieur Gilles Marsolais.

Perspectives pour l'année 2014-2015

Si Emploi-Québec reconduit la totalité du budget mis à la disposition des milieux culturels montréalais pour permettre l'organisation d'activités de formation continue - ce qui n'est pas certain à ce moment-ci - nous espérons être en mesure d'offrir quatre activités de formation l'an prochain :

***SketchUp avancé, Gestion de carrière et Atelier de création de maquillages à Montréal.
Gestion de carrière à Québec.***

*Pour le moment, seul le financement de l'activité **SketchUp avancé** est assuré.*

La création du Fonds Prévost-Bussières

De nombreuses personnes conceptrices connaissent au cours de leur carrière des situations de crise qui peuvent nécessiter une aide financière d'urgence, qu'elles soient aînées (retraitées ou préretraitées), jeunes, en creux de carrière, en période de transition ou aux prises avec la maladie.

Préoccupée par la condition socio-économique de ses membres, nous avons donc créé un fonds d'urgence, nommé *Fonds Prévost-Bussières* en l'honneur de deux éminents concepteurs de décors, de costumes et d'éclairages québécois : *Robert Prévost* et *Paul Bussières*. Celui-ci a pour mandat d'apporter une aide financière d'urgence ponctuelle aux personnes conceptrices, membres en règle de l'association, qui en feront la demande. Mis en place avec l'aide de la *Fondation des artistes* (FDA), le fonds sera hébergé et administré par la FDA.

Les modalités de gestion du fonds, les activités de cueillette de dons et le traitement des demandes d'aide sont sous la responsabilité de l'APASQ. La *Fondation des artistes* de son côté sera appelée à gérer les fonds recueillis, à émettre les chèques aux demandeurs éventuels et à délivrer les reçus pour fins d'impôt aux donateurs.

Le fonds a été lancé officiellement le 28 janvier dernier.

Perspectives pour l'année 2014-2015

*Créer un fonds est une chose. Recueillir des dons pour lui permettre de jouer son rôle en est une autre. Il faudra l'an prochain organiser une campagne de financement pour ce faire. Il faudra aussi collaborer avec l'UDA dans l'activité **Coups de chapeau**, l'Union nous offrant généreusement de se joindre à elle dans cette activité qui rapporte environ 40 000 \$ chaque année.*

La réalisation d'un ensemble d'activités de représentation

L'APASQ s'est impliquée à nouveau dans les organismes suivants au cours de la dernière année : le DAMIC qui a entrepris un travail de vigie sur les effets des amendements apportés à la *Loi sur le droit d'auteur* sur la rémunération des titulaires de droit d'auteur et tentera de définir de nouveaux modes de rémunération pour les artistes qui se sont vus expropriés de plusieurs sources de revenus, l'Association littéraire et artistique internationale (ALAI), Culture Montréal et le Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC). Nous avons continué également à assister aux bureaux fédéraux de la *Fédération nationale des communications de la CSN* dont nous sommes membre.

Mentionnons également que nous avons, au cours de l'année, échangé des lettres avec le Cabinet de l'ex-ministre Maka Kotto à propos de l'impact que la multiplication des projets d'infrastructure a sur le financement des organisations artistiques et par contre-coup sur les conditions socioéconomiques des artistes.

Ces démarches sont malheureusement demeurées sans résultat, seul le Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV) et TAI s'étant solidarisés avec nous.

Perspectives pour l'année 2014-2015

Nous continuerons à participer aux activités des quatre organismes mentionnés précédemment.

La participation au Comité sur les conditions socioéconomiques des artistes mis sur pied par le Conseil québécois du théâtre

Ce comité a été en veilleuse cette année. Il devrait toutefois reprendre ses activités l'an prochain. Il est en effet question de reprendre l'opération visant à établir des profils statistiques pour les trois prochaines saisons théâtrales. Cette reprise du travail fait entre autres pour les saisons 2008-

2009 et 2009-2010 est nécessaire pour tenir compte des changements apportés par l'UDA à ses systèmes informatiques, changements qui ne permettent pas de comparer les résultats obtenus pour chacune des saisons pour lesquelles un profil a déjà été établi.

Perspectives pour l'année 2014-2015

Nous participerons aux activités du comité si le CQT décide de relancer ses activités. Entretemps, nous continuerons à colliger nos données sur la rémunération des personnes conceptrices en fonction des paramètres convenus avec le CQT, cela pour établir les profils statistiques des saisons 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

2. La promotion des arts de la scène québécois

L'APASQ a trente ans en 2014. Pour souligner cet anniversaire, l'association a prévu organiser deux activités majeures : l'exposition *François Barbeau, créateur de costumes* et un colloque intitulé provisoirement *Les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service des arts de la scène : rêve et réalité*.

L'exposition *François Barbeau, créateur de costumes* a été inaugurée le mercredi 21 mai. Elle est ouverte au public depuis le 25 mai et se terminera le 7 décembre 2014. Environ 200 personnes, dont seulement une dizaine de membres de l'APASQ malheureusement, ont assisté au vernissage. L'exposition a obtenu une critique élogieuse et une couverture presse exceptionnelle dans les principaux journaux montréalais et à la radio de Radio-Canada. On peut dire que notre objectif de relancer les activités de la Fondation Jean-Paul Mousseau grâce à cette exposition a été pleinement atteint.

La tenue de l'exposition a été rendue possible grâce à des subventions obtenues de la Ville de Montréal (26 000 \$) du CAM (15 000 \$) et du CALQ (20 000 \$) et à la générosité des *Productions Yves Nicol inc.* et *Acmé services scéniques*.

Quant au colloque *Les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service des arts de la scène : rêve et réalité*, il aura lieu aux dates prévues, soit du 6 au 8 novembre 2014. La forme qu'il revêtira dépendra des subventions obtenues pour son organisation. Pour le moment, nous avons reçu une aide de 6 000 \$ du CALQ et une aide de 3 000 \$ de la Caisse de la culture. Nous avons aussi acheminé une demande de subvention au CAC qui doit nous donner une réponse d'ici la fin du mois de juin.

Autre projet poursuivi en 2013-2014 : la création de l'*Entrepôt numérique d'œuvres artistiques contemporaines* (ENOAC). Guichet unique qui réunira d'ici quelques années un corpus significatif de la création artistique contemporaine québécoise en arts visuels, en arts de la scène, en illustration et en métiers d'art, l'ENOAC a pour mission de conserver les images des œuvres en version numérique dans un lieu virtuel sécuritaire et un centre d'archives de la documentation relative aux démarches des créateurs professionnels.

Projet commun de l'APASQ, du Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV), du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) et d'Illustration Québec (IQ) en lien avec Copibec, l'ENOAC a obtenu un soutien de 95 000 \$ du Conseil des arts et des lettres du Québec pour les deux premières phases du projet, dans le cadre du programme *Plateformes et réseaux numériques*.

Perspectives pour l'année 2014-2015

L'organisation du Colloque *Les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service des arts de la scène : rêve et réalité* sera notre tâche principale à ce chapitre cette année.

Par ailleurs, nous doterons la Fondation Jean-Paul Mousseau d'un nouveau conseil d'administration, présidé par Raymond Marius Boucher, qui aura pour premier mandat de définir un plan de développement réaliste pour les cinq prochaines années. Parmi les activités envisagées, mentionnons une exposition de photographies, signée Martin Ferland, qui portera sur les arts de la scène tels que les voient et les vivent nos membres, véritables travailleurs de l'ombre.

Il faudra aussi poursuivre le développement de l'ENOAC de façon à y déposer des reproductions de maquettes 2d et 3d d'au moins 75 concepteurs et conceptrices représentatifs des différents types de conception qu'ils et elles pratiquent. Pour y parvenir, nous devons régler l'épineuse question des droits d'auteurs et des droits à l'image à verser non seulement aux personnes conceptrices, mais aussi aux photographes et aux comédiens figurant sur les photos de plateau.

La Quadriennale de Prague (PQ 2015) tiendra une nouvelle édition en juin 2015. Pour le moment, nous n'envisageons pas d'y participer comme association. Toutefois, nous collaborons avec un comité qui réunit des représentants de principales écoles de théâtre du Québec.

Pour permettre leur participation éventuelle à PQ 2015, nous nous sommes inscrits comme représentant du Québec auprès du comité d'organisation de la Quadriennale et avons déjà réservés des espaces d'exposition par l'intermédiaire de l'Associated Designers of Canada (ADC), cela sans obligation financière de notre part.

Le CALQ nous a fait savoir, informellement pour le moment, qu'il ne pensait pas pouvoir nous octroyer une subvention pour nous permettre de participer à PQ 2015. Toutefois, il est probable que nous adresserons une demande d'aide financière au CAC en collaboration avec ADC. Si le conseil accueille favorablement notre demande conjointe, nous serons peut-être en mesure de participer, sous une forme beaucoup plus modeste qu'en 2011, à cet événement. Un dossier à suivre.

3. Le renforcement de la gouvernance de l'association

Nous avons comme prévu créé un poste d'adjointe à la direction générale à temps partiel pour la région de Québec, poste occupé depuis le mois de novembre par Daphnée Lemieux-Boivin, qui fait preuve depuis son engagement d'un très grand esprit d'initiative. Parmi ses réalisations, mentionnons la création en collaboration avec Gabrielle Arsenault d'une *Liste de fournisseurs professionnels à Québec et à Montréal* et une *Banque d'experts* de Québec disposés à donner un coup de main aux concepteurs débutants. Ces deux services seront mis en ligne sur notre site Web dès le mois de juin.

Perspectives pour l'année 2014-2015

Nous souhaitons depuis plusieurs années améliorer l'administration de la Caisse de sécurité des arts de la scène (CSAS) qui gère le RÉER collectif de l'association. Nous devrions être en mesure de le faire l'an prochain grâce à l'aide de la Caisse de la culture à laquelle nous envisageons de confier la gestion de notre caisse comme l'a déjà fait la Société des auteurs de la radio, de la télévision et du cinéma (SARTEC). Des discussions préliminaires ont déjà été entreprises. Il

s'agira de les poursuivre de façon à conclure un accord, accord que nous souhaitons mettre en œuvre d'ici le printemps 2015.

4, Le maintien d'une saine gestion financière de l'association

Le respect du plan de redressement financier que nous avons conclu avec le CALQ a été notre principale préoccupation au cours de l'année écoulée. Cela nous a permis de réaliser un nouveau surplus de 8 692 \$ et ainsi de réduire notre déficit cumulé qui est maintenant de 61 444 \$ comparativement 72 401 \$ l'année dernière.

Perspectives pour l'année 2014-2015

Nous maintiendrons le cap sur la réduction de notre déficit cumulé malgré la tenue de deux importantes activités spéciales, l'exposition *François Barbeau, créateur de costumes* et le Colloque *Les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service des arts de la scène : rêve et réalité.*

5. L'amélioration des outils d'information et de mobilisation des membres et des artistes représentés

Seule amélioration notable à ce chapitre, notre collaboration avec Teatricus qui nous a permis d'améliorer les possibilités qu'offre à nos membres notre bottin des membres électroniques.

Perspectives pour l'année 2014-2015

*La communication avec nos membres, fortement improvisée, demeure un des points faibles de notre association. Elle explique peut-être notre difficulté à mobiliser nos membres qui répondent peu à nos appels : faible participation à nos assemblées ; faible taux de réponse aux sondages que nous menons pour préparer les demandes à caractère financier prévus dans nos ententes collectives ; difficulté à recruter un nombre suffisant de participants dans nos activités de formation ; faible participation au vernissage de l'exposition *François Barbeau, créateur de costumes*. Il faudra se pencher sur cette question l'an prochain malgré la minceur de nos moyens financiers qui ne nous permettent pas d'améliorer notre site Web,+ obsolète sous bien des aspects.*